

**Mémoire présenté dans le cadre des
consultations de la commission parlementaire sur
l'itinérance de la Commission des Affaires
Sociales de l'Assemblée nationale du Québec**

Par



22 septembre 2008

Centraide Outaouais

Notre mission :

Mobiliser les gens et rassembler les ressources pour améliorer la qualité de vie des personnes plus vulnérables et contribuer au développement de collectivités solidaires.

Centraide Outaouais appuie 76 organismes à but non lucratif de la région de l'Outaouais. Qu'ils interviennent auprès d'individus (jeunes, femmes, personnes âgées, etc.) ou de collectivités vulnérables (quartiers ou villages défavorisés), tous les organismes appuyés par Centraide Outaouais contribuent au développement de communautés plus solidaires et plus justes.

Grâce à la générosité de milliers de donateurs, Centraide Outaouais investit chaque année plus de **½ million \$** pour appuyer **10 organismes** offrant de l'aide alimentaire aux personnes les plus vulnérables de notre communauté. En plus d'offrir un dépannage d'urgence à plus de 21 000 personnes différentes chaque année (itinérantes ou à risque d'itinérance), ces organismes se dévouent au développement d'alternatives en sécurité alimentaire telles que les cuisines collectives et les jardins communautaires.

En plus d'investir là où la faim est la plus criante, Centraide Outaouais investit chaque année plus de **½ millions \$** pour appuyer **8 organismes** offrant de l'aide au logement, un hébergement d'urgence ou du soutien communautaire à des milliers d'individus et des familles à risque d'itinérance.

Enfin, par l'entremise du Fonds d'initiatives collectives, Centraide Outaouais appui financièrement le Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO), fédération régionale du Réseau solidarité itinérance du Québec (RSIQ).

Les valeurs de Centraide Outaouais

Partenariat : favorise l'action communautaire et la solidarité ;
Respect : accueille la différence et faire preuve de transparence, de rigueur et d'honnêteté ;
Dignité : favorise l'autonomie de la personne et des collectivités ;
Efficience : se préoccupe toujours des résultats et des moyens pour les atteindre

Nos priorités sociales

- » Agir sur ce qui rend les personnes et les familles vulnérables
- » Développer la capacité des collectivités et favoriser la participation sociale de tous.
- » Soutenir les collectivités dans une perspective de développement continu.

Table des matières

INTRODUCTION	P.3
SURVOL DE L'OUTAOUAIS ET DE SES PARADOXES	P.4
AUGMENTATION DE LA DEMANDE DE SERVICES.....	P.5
APPAUVRISSMENT ET RISQUE D'ITINÉRANCE.....	P.6
PRÉCARITÉ FINANCIÈRE DES ORGANISMES.....	P.7
UNE POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN ITINÉRANCE	P.8
CONCLUSION	P.9
BILAN DES PROPOSITIONS DE CENTRAIDE OUTAOUAIS	P.9
NOS COORDONNÉES.....	P.10

Introduction

Le phénomène de l'itinérance préoccupe beaucoup les administrateurs, le personnel et les bénévoles de Centraide Outaouais. Dans les dernières années nous avons constaté une **augmentation de la demande pour les services aux personnes itinérantes** offerts par les organismes communautaires appuyés par Centraide Outaouais : aide alimentaire, hébergement d'urgence pour personnes seules ou hébergement temporaire pour les familles. Cette augmentation de la demande fait également pression sur plusieurs autres organismes appuyés par Centraide Outaouais qui viennent en aide aux individus et familles à faible revenu : OSBL d'habitation avec support communautaire, maisons de la famille ou de quartiers, organismes offrant des vêtements ou des meubles, etc. Cette situation nous préoccupe d'autant plus que la capacité financière de Centraide Outaouais ne lui permet pas de répondre à l'accroissement de la demande qui se vit actuellement sur le terrain. Notre constat est que les organismes communautaires qui œuvrent auprès des personnes itinérantes ou à risque de le devenir sont à bout de souffle et fragilisés par manque de ressources humaines et financières. Nous croyons que des solutions concrètes et durables doivent être mis en place afin que tous ensemble nous puissions aider les plus fragilisés d'entre tous à retrouver l'espoir.

C'est pourquoi Centraide Outaouais accueille avec enthousiasme la venue de la commission parlementaire sur l'itinérance en Outaouais. Le processus de consultation mis en place par la Commission des affaires sociales (CAS) permettra aux organismes communautaires, publics et parapublics œuvrant dans différents secteurs d'interventions de faire valoir les réalités régionales particulières de l'Outaouais.

Un rapide survol de l'Outaouais et de ses paradoxes

Écarts de revenus

L'Outaouais est l'une des régions les plus riches du Québec considérant sa moyenne de revenu élevé et son faible taux de chômage. Cette prospérité cache cependant une toute autre réalité notamment que **1/5 des ménages de notre région vit sous le seuil de faible revenu.**

Région québécoise, réalités communes avec Ottawa

Si l'Outaouais compte moins de 500 000 habitants, sa proximité avec l'Ontario, particulièrement avec Ottawa, a des impacts sur toutes les dimensions de la vie sociale, politique, culturelle, économique et communautaire. En conséquence, **il faut considérer l'Outaouais comme faisant partie d'une agglomération de plus de 1 000 000 d'habitants** pour dresser un portrait social de la région de l'Outaouais. Les réalités et les enjeux du phénomène de l'itinérance tel que vécu en Outaouais s'apparente à celles des autres grandes agglomérations urbaines canadiennes. C'est pourquoi nous croyons qu'il est important de bien cerner l'ampleur du phénomène dans notre région afin d'être plus efficace dans nos interventions.

Distinctions intra-régionales

Centraide Outaouais couvre un territoire de 18 129 km², une superficie trois fois plus grande que l'Île-du-Prince-Édouard. Ce territoire se subdivise en trois municipalités régionales de comté (MRC) : les Collines-de-l'Outaouais, Papineau, le Pontiac et la Ville de Gatineau. **Il y a d'importantes disparités socioéconomiques entre les différentes composantes qui forment l'Outaouais.** Par exemple, la région du Pontiac est l'endroit où le revenu disponible par habitant est le plus bas au Québec alors que la moyenne régionale est l'une des plus élevée.

- Ces nuances sont essentielles à la compréhension du phénomène de l'itinérance en Outaouais; une réalité qui n'a pas de frontière.
- Il est important d'aller au-delà des moyennes statistiques régionales pour saisir l'ampleur des besoins des personnes à risque d'itinérance, les plus vulnérables des personnes vulnérables.

Conséquemment nous proposons :

- I- **Qu'un nouvel exercice de dénombrement ait lieu et qu'il tienne compte des particularités régionales de l'Outaouais.**
- II- **Que les membres de la commission tiennent compte des réalités particulières de l'Outaouais relatives aux écarts de revenu, à la proximité avec Ottawa et aux distinctions intra-régionales pour dresser son portrait de l'itinérance.**

Augmentation de la demande de services pour personnes itinérantes

Les organismes communautaires appuyés par Centraide Outaouais qui interviennent directement auprès des personnes itinérantes ont tous signalé une augmentation importante de la demande au cours des dernières années :

Augmentation de la demande pour de l'aide alimentaire

Les locaux des organismes offrant un dépannage alimentaire aux personnes itinérantes sont à pleine capacité tous les jours. La pression de cette demande pour un dépannage immédiat fait en sorte que les intervenants éprouvent de la difficulté à orienter leurs efforts vers des alternatives favorisant la prise en charge et les solutions à long terme (plateaux de travail, jardins communautaires, etc.).

Augmentation de la fréquentation dans le refuge

Le seul organisme offrant un refuge pour les personnes itinérantes en Outaouais, le Gîte Ami, signale une augmentation considérable du nombre de différentes personnes hébergées. En 2007, près de 1500 personnes différentes ont passé au moins une nuit au Gîte Ami et rien ne laisse présager une diminution de cette demande.

Unité d'hébergement d'urgence pour familles itinérantes à pleine capacité

Les organismes offrant de l'hébergement temporaire aux familles en situation d'itinérance sont à pleine capacité tout au long de l'année. Si la situation touche particulièrement les **familles monoparentales dirigées par des femmes**, plusieurs pères de familles monoparentales incapables d'assumer les dépenses de ménages (loyer, électricité, etc.) demandent cette assistance temporaire.

Conséquemment nous proposons :

- III- Que la commission prenne en haute considération l'information et les statistiques provenant des organismes qui travaillent auprès des personnes itinérantes pour mieux cerner l'ampleur du phénomène de l'itinérance.**

Appauvrissement des ménages et augmentation des personnes à risque d'itinérance

Si l'itinérance est la pointe de l'iceberg, l'appauvrissement et les situations d'impasses dans lesquelles les personnes vulnérables se retrouvent en constitue les fondements. Derrière chaque personne itinérante que l'on voit se cache plusieurs personnes à risque d'itinérance que l'on ne voit pas. Centraide Outaouais reconnaît la multiplicité et l'interdépendance de plusieurs causes pouvant mener une personne à vivre une situation d'itinérance (causes structurelles, institutionnelles et individuelles), mais le présent mémoire met l'accent sur les causes structurelles : logement et revenu.

Crise du logement

La crise du logement a tout particulièrement éprouvé les ménages à faible revenu de Gatineau qui ont subi une hausse des loyers parmi les plus élevés du Québec. Le recensement de 2006 confirme les taux d'augmentation moyens (+ ou - 17 %) que les organismes de défense des droits signalaient. **Malgré la construction de plusieurs logements sociaux avec ou sans soutien communautaire, la liste d'attente des individus et des familles demeure toujours importante en Outaouais. Selon l'Office municipal d'habitation de Gatineau, plus de 1000 individus ou familles sont en attentes d'un logement subventionné dans la région.**

Insuffisance du revenu

Les dépenses de ménages sont non seulement élevées en raison du coût des logements locatifs mais aussi en raison des tarifs élevés du transport en commun et le manque de places dans les garderies subventionnées. **Les ménages à faible revenu qui représentent 1/5 des ménages de la région sont donc souvent contraints à faire le choix entre se nourrir, se vêtir et se loger.** Une personne qui travaille temps plein (40 h.) au salaire minimum aurait besoin d'un logement chauffé et éclairé à moins de 400 \$ par mois pour payer moins de 30 % de ses revenu en loyer. Hors, le coût moyen des logements locatifs de Gatineau est de 650 \$...12% plus élevé qu'ailleurs au Québec. Une personne bénéficiaire de l'aide sociale doit assumer les mêmes dépenses avec moins de 600 \$ par mois ce qui propulse le taux d'effort revenu/logement à 80 %. Parmi les personnes les plus vulnérables, il y a une forte proportion de familles monoparentales, de personnes seules de tous âges et d'aînés.

Le présent mémoire met l'accent sur les causes structurelles de l'itinérance puisque le manque de logements et l'insuffisance du revenu fragilisent les ménages à faible revenu au point de les placer en situation de vulnérabilité. Cela se traduit par une augmentation de la demande de soutien auprès des organismes communautaires qui se retrouvent eux-mêmes fragilisés par une demande qui surpasse de loin leurs capacités.

Conséquemment nous proposons :

- IV- Que l'on tienne compte de la réalité des personnes et des familles à risque d'itinérance et non pas uniquement des personnes sans-abri.**
- V- Qu'une plus grande offre de logement avec soutien communautaire soit considérée comme mesure de prévention de l'itinérance en Outaouais.**
- VI- Que la Commission se penche sur la question de l'insuffisance des revenus des personnes vulnérables.**

Précarité financière des organismes / diminution du pouvoir d'agir

L'appui financier à la mission offert par Centraide Outaouais aux organismes qui travaillent auprès de personnes itinérantes ou à risque d'itinérance est complémentaire aux subventions gouvernementales. Il en va de même pour les 76 organismes appuyés par Centraide Outaouais qui travaillent soit auprès des jeunes, des familles en difficulté, des personnes âgées en situation de pauvreté, des résidants de quartiers ou de villages défavorisés, d'enfants ayant des troubles d'apprentissage ou victimes de violence, de personne présentant une déficience physique ou intellectuelle, etc. Lorsque les organismes œuvrant dans un secteur particulier vivent une explosion de demandes et que le financement gouvernemental ne suit pas, beaucoup se tournent vers Centraide Outaouais pour obtenir les fonds nécessaires. Notre capacité financière nous oblige à faire des choix difficiles qui ont des répercussions sur tous les secteurs d'intervention y compris celui de l'itinérance.

Instabilité financière et roulement de personnel

La non-récurrence et le sous-financement des organismes a des impacts importants sur la capacité de ceux-ci à retenir les intervenants. Cette situation d'instabilité a des répercussions sur la qualité de l'accompagnement auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance. Pour briser le cercle vicieux de l'itinérance d'une personne, l'organisme communautaire mise sur le renforcement de liens significatifs entre cette personne en situation de vulnérabilité et l'intervenant communautaire qui l'accompagne. Pour un organisme offrant un repas, l'absence d'intervenant signifie que la personne vulnérable ne sera pas accueillie, écoutée et référée vers des ressources qui lui permettraient de s'en sortir. En conséquence, on ne parle plus de réinsertion ou d'inclusion mais d'enfermement dans l'errance.

Difficulté à mesurer l'impact

Les programmes de financement non-récurrents peuvent difficilement faire l'objet d'une évaluation continue. Il devient alors difficile de mesurer l'impact des actions entreprises dans une perspective à long terme.

Conséquemment nous proposons :

- VII- Que la Commission parlementaire sur l'itinérance envisage le rehaussement et la récurrence du financement à la mission des organismes œuvrant auprès de personnes itinérantes ou à risque d'itinérance.**
- VIII- Que le financement soit octroyé dans une perspective globale et intégrée de lutte à la pauvreté et non en fonction de problématiques ciblées telles que la toxicomanie, la santé mentale, l'âge, le sexe, etc.**

Une politique gouvernementale sur l'itinérance

Centraide Outaouais accueillerait favorablement l'adoption d'une éventuelle politique québécoise de lutte à l'itinérance. « Aux grands maux, les grands moyens ! ».

Les axes

Le phénomène de l'itinérance est complexe et les solutions demandent un effort concerté entre les acteurs de la **santé**, de l'**éducation**, du **logement**, du **revenu** et fait donc appel à tout le **réseau d'entraide et de soutien**.

Un processus de priorisation et d'évaluation régionale

La meilleure façon de s'assurer que les actions soient efficaces est de fixer des priorités au niveau national **qui engageront les différents ministères visés par les axes** (ci-haut mentionnés). De plus, la mise en œuvre d'un éventuel programme de financement des organismes en itinérance devrait **permettre aux régions de fixer leurs propres priorités et critères d'évaluation** en fonctions de leurs réalités. À cet égard, en ce qui concerne la priorisation et l'évaluation au niveau régional, le programme IPLI du gouvernement fédéral offre des pistes intéressantes.

Conséquemment nous proposons :

- IX- Que la Commission permanente sur l'itinérance envisage l'adoption d'une politique de lutte à l'itinérance telle que proposée par le Réseau solidarité itinérance du Québec et la Ville de Montréal et que cette politique engage les ministères concernés (MSSS, SHQ, MEQ, etc.)**
- X- Que la mise en œuvre d'une politique permette aux régions de fixer leurs propres priorités et critères d'évaluation.**

Conclusion

Centraide Outaouais dresse régulièrement un portrait social de son territoire et reconnaît la difficulté de cerner l'ampleur du phénomène de l'itinérance. Cette situation réduit notre capacité à informer et à sensibiliser correctement les bénévoles et les donateurs qui se préoccupent des réalités de leurs concitoyens en situation de vulnérabilité. Il est important de se mobiliser pour y voir plus clair. Centraide Outaouais serait disposé à participer à un éventuel effort de collecte de données.

Bilan des propositions de Centraide Outaouais :

- I- Qu'un nouvel exercice de dénombrement ait lieu et qu'il tienne compte des particularités régionales de l'Outaouais.
- II- Que les membres de la commission tiennent compte des réalités particulières de l'Outaouais relatives aux écarts de revenu, à la proximité avec Ottawa et aux distinctions intra-régionales pour dresser son portrait de l'itinérance.
- III- Que la commission prenne en haute considération l'information et les statistiques provenant des organismes qui travaillent auprès des personnes itinérantes pour mieux cerner l'ampleur du phénomène de l'itinérance.
- IV- Que l'on tienne compte de la réalité des personnes et des familles à risque d'itinérance et non pas uniquement des personnes sans-abri.
- V- Qu'une plus grande offre de logement avec soutien communautaire soit considérée comme mesure de prévention de l'itinérance en Outaouais.
- VI- Que la Commission se penche sur la question de l'insuffisance des revenus des personnes vulnérables.
- VII- Que la Commission parlementaire sur l'itinérance envisage le rehaussement et la récurrence du financement à la mission des organismes œuvrant auprès de personnes itinérantes ou à risque d'itinérance.
- VIII- Que le financement aux organismes soit octroyé dans une perspective globale et intégrée de lutte à la pauvreté et non en fonction de problématiques ciblées telles que la toxicomanie, la santé mentale, l'âge, le sexe, etc.
- IX- Que la Commission permanente sur l'itinérance envisage l'adoption d'une politique de lutte à l'itinérance telle que proposée par le Réseau solidarité itinérance du Québec et la Ville de Montréal et que cette politique engage les ministères concernés (MSSS, SHQ, MEQ, etc.).
- X- Que la mise en œuvre d'une politique permette aux régions de fixer leurs propres priorités et critères d'évaluation.



74, boul. Montclair,
Gatineau (Québec)
J8Y 2E7
Téléphone : (819) 771-7751
Télécopieur (819) 771-0301

Auteur du mémoire : **Benoit Poirier**
Conseiller en développement communautaire
Centraide Outaouais

Personnes ressources : **Guylaine Beaulieu**
Directrice générale
Centraide Outaouais

Nathalie Lepage
Directrice du développement communautaire
Centraide Outaouais